REGLEMENT DE L'OPEN FEMININ 2022

Le Comité départemental de la Somme organise le samedi 15 janvier 2022

le 5eme OPEN FEMININ en la salle du COB à Villers Bretonneux de 14h à 18h30 : (pointage à 13h30)

Cette compétition est ouverte à toutes joueuses de la Somme, licenciées traditionnelles ou promotionnelles.

Le déroulement des parties s'effectuera en 2 phases :

Poules de 3 ou 4 joueuses et tableau éliminatoire pour chaque série.

Série A: promotionnelles

Série A': 500 points traditionnelles

(Pour ces deux séries, en fonction du nombre d'inscrites les poules seraient faites par âges : jeunes/adultes, puis mélange dans le tableau éliminatoire)

Série B: 501 à 599 points

Série C: 600 à 799 points

Série D: 800 points et plus

Le classement retenu sera celui à l'ouverture de la 2eme phase.

Chaque partie se déroulera au meilleur des 5 manches.

En poule l'arbitrage sera effectué par la 3eme joueuse, en tableau par la perdante de la partie précédente.

Les places 3-4 seront jouées.

La commission féminine départementale se garde le droit de pouvoir ajuster les séries

Le Juge arbitre désigné par le Comité pourra prendre toutes les décisions assurant le bon déroulement de la compétition

Une dotation en chèque cadeaux sera assurée dans chaque série.

Cet open se veut avant tout convivial, chaque participante recevra un cadeau.

En fonction du nombre de participantes, un tableau de doubles pourrait être mis en place.

Un challenge récompensera le club le plus représenté.